

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 30/09/2025

DECISION N° 20250930_B_108

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET
Était excusée : Nathalie JOLIVET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :
Objet : Convention de participation à des charges de fonctionnement à passer avec
l'association Jeunesse et Loisirs de Pont Salomon, pour l'utilisation du bâtiment
communautaire situé rue des acacias par des services en régie

Le Bureau,

N° 20250930_B_108

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de participation à des charges de fonctionnement à
passer avec l'association Jeunesse et Loisirs de Pont Salomon, pour
l'utilisation du bâtiment communautaire situé rue des acacias par des
services en régie avec une participation aux frais d'entretien des locaux ainsi
qu'aux frais liés à la maintenance informatique, fourniture et livraison du
papier, consommables et charges d'exploitation à hauteur de 3000 € par an.
- La convention est valable pour l'année 2025
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 30 septembre 2025

Le Président



Fredéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250930-20250930_B_108-AU
Reçu le 21/10/2025